ELECTIONS LEGISLATIVES. CIRCONSCRIPTION DE REIMS I

MARNE ECOLOGIE





François LEGRAND

VOTRE DEPUTE ECOLOGISTE OUVERT A TOUS !

SUPPLEANTE CAROLE GONNER

31ans, secrétaire comptable dans une association pour handicapés

François LEGRAND, 38 ans
Professeur au collège Schuman (quartier Europe)
Conseiller Municipal de la Ville de Reims
Représentant des locataires à l' O.P.H.L.M.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Peut-être êtes-vous comme moi, de plus en plus dégoûtés par la politique politicienne ? Je ressens les propositions des partis traditionnels comme dépourvues d'imagination. Je crains fort que le programme proposé par l'Entente Verts-Génération Ecologie, par trop électoraliste, soit ruineux pour notre économie.

Je m'engage à défendre avec vous des objectifs pleins de bon sens. Ils relèvent de la logique écologiste.Vous connaissez mon indépendance et mon esprit de responsabilité. Ensemble, relevons le Défi!

I-LE RESPECT DE LA NATURE

Cessons de détruire nos paysages, l'eau, les sols, et agissons contre la souffrance des animaux. La qualité de l'air est essentielle. Le problème des déchets est fondamental. Nous devons faire prendre conscience aux maires de notre circonscription de la nécessité de pratiquer la collecte sélective du papier comme cela existe déjà pour le verre. Les bonnes intentions ne suffisent plus, il faut des mesures concrètes pour assurer le sort des générations futures.

II-L'ECOLOGIE URBAINE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

* **Conserver un visage humain à l'agglomération de Reims :**
Les projets d'aménagement doivent respecter le patrimoine et envisager une ceinture verte autour de Reims. C'est pour cette raison que je me suis opposé le premier au projet de tramway qui aurait défiguré les plus belles artères de la Cité des Sacres.

*J'attache de l'importance au **Mieux Vivre dans les quartiers défavorisés**, notamment par la prévention et l'ilotage. Les transports, la sécurité des piétons, les pistes cyclables, pour un partage raisonnable de la rue, font partie de mes priorités. Les commerces et les services de proximité doivent être maintenus, adaptés et développés.

*** Implanter la gare T.G.V à Betheny :**

Avec l'actuel tracé du T.G.V. , Reims risque de devenir la " ville dortoir " de Paris ! La future gare T.G.V ne doit pas être implantée à Bezannes, mais à Betheny. Avantage du site de Bétheny : proximité de l'aéroport Reims Champagne, place suffisante pour accueillir de nouvelles activités créatrices d'emplois.

III-L'ECOLOGIE HUMAINE FACE AU DRAME DU CHOMAGE

Cessons de détruire l'emploi !

* Le poids des charges a progressivement asphyxié les secteurs créateurs d'emplois que sont les petits commerces, l'artisanat, les PME- PMI. Il faut renverser la vapeur: faire payer les cotisations sociales sur la valeur ajoutée des entreprises et non pas en fonction du nombre de salariés, ...

* Il est urgent de relancer la construction et le logement social (2000 demandes de logement non satisfaites sur notre agglomération). **Dans la construction, 1 million de francs investis = 4 emplois nouveaux.**

* Négocier le partage du travail par le développement du temps partiel et la réduction de la durée du travail pour les travaux les plus pénibles.

* Développer enfin **les emplois de convivialité liés à la qualité de la vie** (propreté dans les logements collectifs, aide au ménage, soutien scolaire, maintien à domicile des personnes âgées ...) **en les exonérant de charges sociales.**

IV- L'ECOLOGIE HUMAINE PASSE PAR LA REFORME DU SYSTEME EDUCATIF

Les jeunes depuis 1976 sont obligés de suivre le même type d'études jusqu'à 16 ans. L'Ecole n'atteint plus ses objectifs. Elle débouche trop souvent sur les files d'attente à L'ANPE et la tentation de la délinquance .

Trois mesures prioritaires et urgentes :

* Rétablir les **études surveillées,** après les cours, pour les adolescents dont les parents travaillent, afin de leur éviter la tentation de la rue.

* Permettre l'accès à l'**apprentissage,** dès 14 ans, pour les jeunes qui le désirent.

* Donner le moyen aux entreprises d'accueillir les apprentis ou les stagiaires inscrits au lycée ou à l'université. Proposer aux cadres, techniciens, agents de maîtrise, préretraités ou chômeurs, le statut de **maître de stage** pour encadrer les jeunes en entreprise. Il appartient à l'Etat de rémunérer ces maîtres de stage .

LE 21 MARS FAITES LE CHOIX DE L'ECOLOGIE INDEPENDANTE ET SOLIDAIRE.

Le candidat des Verts, sur notre circonscription, était, il y a quelques années encore, un fervent partisan des pays de l'Est dont chacun connaît le mépris vis-à-vis de la préservation de l'environnement (Tchernobyl ...)!

Pour ma part, dès mon adolescence, **la déforestation et la pollution de nos rivières m'ont sensibilisé à l'Ecologie.**

Les élections législatives se déroulent sur deux tours. Au premier tour vous votez souvent selon votre coeur, au second tour votre vote est plus politique.

Quelles que soient vos sensibilités, un vote massif en ma faveur le 21 Mars permettra que les préoccupations qui nous sont communes, trouvent des solutions.

Je suis fidèle et tenace dans mes engagements.

Je ne vous décevrai pas.



Votre candidat François LEGRAND

Imp. des Moissons - REIMS

Vu le Candidat